



Canton de  
Bordères/Echez  
-----  
Commune d'IBOS

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 28/04/2026  
Reçu en préfecture le 28/04/2026  
Publié le 28/04/2026  
ID : 065-216502260-20260427-D2026037-DE



Séance du 27 avril 2026 à 18h

2026/037

**Présents :** VINCENT Gisèle, MARQUEZ Stéphanie, DUHAMEL Michel, CAZABAN Laetitia, DE LUYCKER Diane, Jean-Christophe MADELAINE, TOSON Régine, ALMENDRO Serge, TRÉBUCQ Sandrine, MARTY-MAHE Ingrid, Yves CASTERA, ESPOUEY Jérôme, BORDAT Elisabeth, LHOSSEIN Bernard, Christine BOURDEAU, ÉCORCHON Caroline

**Absents :** SOULÉ-PÉRÉ Philippe (donne procuration à Stéphanie MARQUEZ), Sébastien ABADIE (procuration à MADELAINE Jean-Christophe), VERDIÉ Marie (procuration à Ingrid MARTY-MAHE), ARRIZABALAGA Alexandre (donne procuration à Serge ALMENDRO), POUBLAN Jean-Damien (procuration à Jérôme ESPOUEY), Laurent BOUHABEN (procuration à Gisèle VINCENT), GUIRAUD Nathalie (procuration à Régine TOSON)

Elue secrétaire de séance : Diane DE LUYCKER

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation : 22 avril 2026

**ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF 2026**

À l'unanimité, le Conseil Municipal vote le budget primitif 2026 qui s'élève, tant en recettes qu'en dépenses, à la somme de :

**1. FONCTIONNEMENT**

Dépenses ..... 5 071 966,75 €

Recettes ..... 5 071 966,75 €

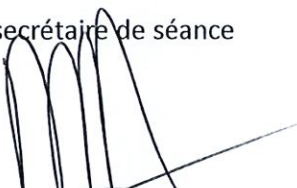
**2. INVESTISSEMENT**

Dépenses ..... 3 994 341,00 €

Recettes ..... 3 994 341,00 €

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de PAU soit par courrier, soit par l'application [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr), dans un délai de deux mois à compter de sa publication et/ou notification et à compter de sa transmission au contrôle de légalité.

La secrétaire de séance

  
Diane DE LUYCKER

Le Maire,

  
Gisèle VINCENT

